

# CHARTRE D'UTILISATION

DES LOGOTYPES 20<sup>ÈME</sup> ET 900<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE



**B****inc****e.**

Septembre 2023

# INTRODUCTION



Cette charte graphique contient les règles d'utilisation des deux logotypes imaginés dans le cadre du 20<sup>ème</sup> anniversaire de la reconnaissance du Carnaval de Binche à l'UNESCO en tant que Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité et du 900<sup>ème</sup> anniversaire de la Ville de Binche.

Leurs conceptions répondent à deux volontés : faciliter l'identification des événements organisés à l'occasion du double anniversaire, mais aussi, renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté.

Les règles figurant dans la charte assurent aux utilisateurs une certaine liberté, sans pour autant entraver l'image de marque de la Ville de Binche.

Les créations ont été conçues pour la communication de Binche, par conséquent, elles ne peuvent être reproduites pour l'identité visuelle d'une autre institution, peu importe sa provenance.

# LE CONTEXTE D'UTILISATION



L'utilisation des logos ne peut se faire que dans le cadre d'événements qui ont un réel intérêt culturel, didactique et de surplus, qui ont pour ambition de mettre à l'honneur le 20<sup>ème</sup> anniversaire de la reconnaissance à l'UNESCO du Carnaval de Binche ou le 900<sup>ème</sup> anniversaire de la Ville de Binche.

Les logotypes ne peuvent être apposés sur des supports servant à promouvoir des festivités sans lien apparent avec le 20<sup>ème</sup> ou le 900<sup>ème</sup> anniversaire tels que de simples bals ou soirées dansantes, soirées estudiantines, soirées à thème, etc.

**De même, il est strictement interdit d'avoir une utilisation commerciale des logotypes et par extension, de les imprimer sur des supports destinés à générer un profit (badges, stylos, sacs, gourdes ...). Sauf autorisation de la part du service communication de la Ville de Binche (voir page 9).**

# LES CARACTÉRISTIQUES DE L'IDENTITÉ VISUELLE



## 1. LOGOTYPE DU 20<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE

Le logotype s'emploiera de préférence en couleurs. Toutefois, il est tout à fait possible d'utiliser la version blanche ou noire quand la technique d'impression ou le style graphique ne permet pas la couleur.

### LA VERSION COULEUR



**Pantone 165**  
**CMJN C 0 M 75 J 100 N 0**  
**RVB R 234 V 91 B 12**  
**HTML # EA5B0C**  
**VINYL MACal 9807-42**  
**RAL ± 2004**

### LA VERSION BLANCHE



### LA VERSION NOIRE



**Pantone Black**  
**CMJN C 0 M 0 J 0 N 100**  
**RVB R 0 V 0 B 0**  
**HTML # 000000**  
**VINYL MACal 9889-00**  
**RAL ± 9005**

Pour assurer une bonne lisibilité du logotype, sa taille ne doit pas être inférieure à 40 mm ou 472 px. De surcroît, une protection autour du logotype est nécessaire afin de le laisser respirer et de le rendre le plus lisible et identifiable possible.



40 mm - 472 px

## 2. LOGOTYPE DU 900<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE



Le logotype s'emploiera de préférence en couleurs. Toutefois, il est tout à fait possible d'utiliser la version blanche ou noire quand la technique d'impression ou le style graphique ne permet pas la couleur.

### LA VERSION COULEUR



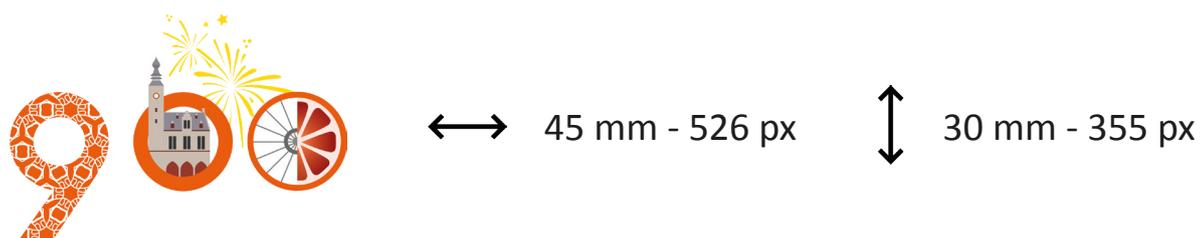
### LA VERSION BLANCHE



### LA VERSION NOIRE



Pour assurer une bonne lisibilité du logotype, sa taille ne doit pas être inférieure à 45 mm ou 526 px et à 30 mm ou 355 px en hauteur. De surcroît, une protection autour du logotype est nécessaire afin de le laisser respirer et de le rendre le plus lisible possible et identifiable possible.



### 3. LES INTERDICTIONS



Les utilisateurs du logo ont la liberté de choisir son emplacement sur le support visuel (en haut à droite, à gauche, centré ...). Il est néanmoins interdit de :

#### MODIFIER LA COULEUR OU LA TYPOGRAPHIE



#### SUPPRIMER OU DÉPLACER UN ÉLÉMENT DE LA COMPOSITION



#### INCLINER OU DÉFORMER LA PROPORTION



OU TOUT AUTRE DÉTOURNEMENT ENDOMMAGEANT LA VERSION ORIGINALE DU LOGOTYPE

L'utilisation des logotypes et l'utilisation commerciale de ces derniers doivent obligatoirement recevoir l'autorisation préalable du service communication de la Ville de Binche.

## SERVICE COMMUNICATION

Hôtel de Ville  
Grand Place  
7130 Binche

Tél. : 064 230 508  
[communication@binche.be](mailto:communication@binche.be)

[www.binche.be](http://www.binche.be)

Les logotypes sont disponibles au format PDF, JPG, PNG et EPS.